

Expertises

Votre lettre d'information



Économie

Marchés financiers

Finance responsable

EN BREF

Les 3 infos à retenir

Croissance

En ce début d'année, l'activité économique est robuste aux États-Unis. Elle s'améliore en Chine et dans la zone euro.

Politique monétaire

La BCE a encore baissé ses taux directeurs de 25 pb, alors que la Fed mise sur la stabilité.

Inflation

En février, pour la première fois depuis 2021, l'inflation en glissement annuel est inférieure à 1 %, en France, selon l'INSEE.



LE CHIFFRE CLÉ

59 000

En 2024 en France, 59 000 nouveaux logements ont été mis en vente. C'est le chiffre le plus bas depuis 50 ans, indique le ministère de l'Aménagement du territoire. Entre 2017 et 2022, 125 000 logements neufs se vendaient en moyenne chaque année.



L'ANALYSE DU GÉRANT

La politique économique de Trump, un risque pour la croissance mondiale ?

Donald Trump veut revoir les tarifs douaniers appliqués à 17 000 produits importés aux États-Unis en provenance de 186 pays. Si certains pays privilégient le dialogue, d'autres s'apprêtent à réagir fermement, ce qui peut engendrer une guerre commerciale mondiale et pénaliser les perspectives de croissance.

Ces annonces semblent surtout confirmer la stratégie du Président américain : négocier de meilleurs accords commerciaux, inciter les entreprises étrangères à relocaliser leur production sur le territoire américain et trouver de nouvelles sources de financement.

Ce climat de guerre commerciale commence à générer de l'incertitude pour les consommateurs américains. En effet, les ventes au détail aux États-Unis se sont nettement repliées en janvier, et la confiance des ménages est en forte baisse en février. Donald Trump provoque également l'inquiétude des entreprises américaines, ce qui pourrait ralentir la dynamique des investissements et peser sur la croissance.

La capacité bénéficiaire de ces entreprises n'est cependant pas démentie jusqu'à présent, comme en attestent les derniers résultats trimestriels. Cependant, les actions de Donald Trump commencent à inquiéter les marchés financiers US, dont les signes d'affaiblissement s'accumulent, ce qui pourrait mener à une correction prochaine des indices boursiers.

En Europe, le marché actions a connu une forte progression depuis le début de l'année, porté par des espoirs d'amélioration économique. La consommation se redresse, la BCE poursuit son cycle de baisse des taux directeurs et les investissements devraient rebondir. Il y a aussi des catalyseurs positifs : une détente des prix de l'énergie avec un éventuel cessez-le-feu en Ukraine, l'allègement des contraintes réglementaires européennes sur un certain nombre de secteurs pour augmenter la compétitivité, et le nouveau programme pro-croissance de l'Allemagne.

Cependant, un renforcement des droits de douane de la part des États-Unis sur les produits de l'UE pourrait retarder le rebond de la croissance européenne.

En effet, en cas d'application de la menace de 25 % de tarifs douaniers sur les importations européennes, le coût direct potentiel avoisinerait les 100 milliards d'euros, soit environ 0,7 % du P.I.B. de la zone euro. Par ailleurs, l'incertitude risque de peser fortement sur la confiance des acteurs économiques, freinant la dynamique d'investissement. Les risques sont donc plutôt baissiers pour l'activité en Europe, laquelle fait déjà face à une industrie en berne et à une demande qui peine à rebondir durablement.

Dans ce contexte, nous adoptons une posture prudente dans nos investissements en réduisant notre surexposition aux marchés actions initiée en début d'année.



REPÈRES

Indicateurs économiques



Zone euro

+0,9 % : taux de croissance du PIB T4 2024 (ga)

+2,4 % : taux d'inflation en février 2025 (ga)



États-Unis

+2,5 % : taux de croissance du PIB T4 2024 (ga)

+3 % : taux d'inflation en janvier 2025 (ga)

Indicateurs de marchés¹

Taux à 10 ans

Allemagne	0,5 %	2,4 %
France	1,0 %	3,1 %
Italie	0,6 %	3,5 %
Espagne	0,3 %	3,0 %

Indices

EUROSTOXX 50 (Europe)	3,3 %	5 464
CAC 40 (France)	2,0 %	8 112
S&P 500 (Etats-Unis)	- 1,4 %	5 955
ESTER	0,2 %	2,7 %
EURIBOR 3 M	0,0 %	2,5 %

Devise EUR / USD

0,1 % 1,04

Pétrole (Brent) \$/baril

- 4,7 % 73

1 – Les niveaux et les performances des indices étrangers sont en devise locale
2 – Pour les taux, il s'agit de la différence entre les deux dates

Source : Bloomberg

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

au 28 février 2025

CLASSES D'ACTIFS

CONVICTION*

COMMENTAIRE

Actions zone euro



Nous passons de positif à neutre sur les actions européennes.

Actions US



Nous restons positifs sur les actions américaines.

Actions émergents



Nous restons surexposés à la Chine et nous sommes neutres sur les actions brésiliennes et indiennes.

Obligations d'États



Nous restons neutres sur les obligations souveraines, qu'elles soient américaines, européennes ou des pays émergents.

Obligations d'entreprises



Nous sommes positifs sur le crédit Investment Grade et neutres sur le crédit High Yield.

Devise EUR/USD



Nous gardons notre position vendeuse sur le dollar par rapport à l'euro.

Or/Pétrole/Matières premières



Nous sommes positifs sur l'or et neutres sur le pétrole.

* Légende : Positif : ● Neutre : ● Négatif : ●



LE BILLET DE LA FINANCE RESPONSABLE

Le projet de loi « Omnibus », source d'incertitudes pour les entreprises

Le 26 février dernier, la Commission européenne a présenté le projet de loi « Omnibus », qui consiste en une série de propositions devant simplifier certaines réglementations clés de l'UE en matière de durabilité.

Les principales modifications proposées portent sur une réduction du nombre d'entreprises soumises à des obligations de reporting extra-financier dans le cadre de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), sur l'allègement du périmètre de responsabilité des entreprises dans leur chaîne de sous-traitance, et sur les sanctions possibles, dans le cadre de la CSDDD (Corporate Sustainability Due Diligence Directive). Ce projet réduirait également le nombre d'entreprises devant effectuer des reportings sur la taxonomie, qui pourraient aussi être simplifiés et même facultatifs dans certaines situations.

Dans le cas de la CSRD ou de la taxonomie, nous passerions de 50 000 à 7 000 entreprises concernées par cette obligation de reporting extra-financier.

Mais, rien n'est encore acté, car les propositions du projet de loi "Omnibus" doivent encore être soumises au Parlement européen et au Conseil pour être examinées puis adoptées. Vu par certains comme permettant d'alléger les charges administratives des entreprises, en particulier des PME, et considéré par d'autres comme un pas en arrière en matière de durabilité, ce projet de loi plonge les entreprises dans l'incertitude. Certaines d'entre elles pourraient également freiner leur dynamique en matière de transition.

Ces évolutions réglementaires ne signifient pas pour autant une remise en cause des reportings extra-financiers de la part des investisseurs. Ces derniers continueront d'avoir un intérêt pour ces reportings, et conserver une vision holistique des entreprises dans lesquelles ils souhaitent investir.



Avertissement

Ce document a été produit à titre d'information exclusivement et n'a pas de valeur pré-contractuelle ou contractuelle. La référence à certaines valeurs est donnée à titre d'illustration. Ce document n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces dernières, et ne constitue ni une recommandation d'achat ou de vente, ni un conseil en investissement de la part de Sienna Gestion. Ce document est la propriété intellectuelle de Sienna Gestion ne peut pas être reproduit, distribué ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de Sienna Gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. Sienna Gestion s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations.

Epsens, agissant sous le nom commercial Malakoff Humanis Epargne - Entreprise d'investissement régie par les articles L.531-4 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme au capital de à 21 147 881,60 €- Immatriculée au RCS de Paris sous le n°538 045 964 - Siège social : 21 rue Laffitte - 75009 PARIS

Sienna Gestion - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 728 000 € | RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 21 boulevard Haussmann, 75009, Paris | www.sienna-gestion.com

